NUMÉRO 65 Juin 2017



# Le Petit Saint Rigomérois

Sommaire

Page 1 : Sommaire

Pages 2, 3 : Grain de sel.... de maire délégué

Pages 4, 5: Informations diverses et en désordre

Pages 6 : Amicale des Anciens Combattants

Pages 7, 8 : Association Développement Harmonieux et Raisonné de Saint Rigomer

Page 9 : Générations Mouvement

Page 10 : Association des amis de Gaston Floquet

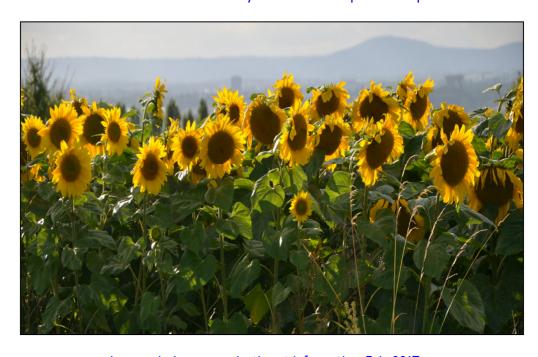
Page 11 : Comité des fêtes

Page 12 : Quand les tiques attaquent Page 13 : "Un jardin extraordinaire" Page 14 : Communiqué de la gendarmerie

Page 15 : Publicité pour nos artisans et commerçants

Page 16 : Souhaits du conseil communal

#### Merci à Nicolas Elicio et à Myriam Marchand pour leurs photos



#### Grain de sel....

### de maire délégué



Après des années d'incertitudes et de ballottements en tous sens (dues, entre autres, au zèle remarquable d'un ancien préfet de la Sarthe voulant nous marier de force avec la Communauté de Communes du Saosnois), nous voici, enfin, constitués en commune nouvelle et intégrés à la Communauté Urbaine d'Alençon.

On peut mettre en doute, voire contester, l'opportunité, le bien-fondé, les avantages et les inconvénients apportés par ces évolutions. La vérité reste que nous, élus locaux, avons été mis en demeure d'appliquer la loi dite « Loi NOTRe » de 2010, et que notre seul petit pouvoir et notre seule préoccupation furent de limiter au maximum les inconvénients induits pour nos populations.

La commune nouvelle nous renforce, la Communauté Urbaine d'Alençon est, de fait, notre bassin de vie naturel. Comme le répète, inlassablement, Monsieur le Maire de Villeneuve en Perseigne, nos choix, bien que contraints, sont pertinents, équilibrés et cohérents.

Un effet de pervers cette réorganisation va prochainement être déposé dans notre boîte aux lettres: ce sont nos prochains impôts locaux. Du fait de l'ajout, à partir de cette année, des taxes dues à la Communauté Urbaine en sus des taxes communales, et malgré une baisse importante des taux communaux, ceux-ci vont subir une hausse substantielle. Des simulations plus ou moins fiables font apparaître, pour 2017, une augmentation moyenne à prévoir d'environ 20% de la taxe d'habitation (à nuancer, car la CUA applique des abattements pour les familles), 14%

pour la taxe sur les propriétés bâties et une hausse comparable pour la taxe sur le foncier non bâti.

La commune nouvelle a dû consentir un effort important de baisse de ses propres taxes pour limiter cette hausse. Mais il faudra bien qu'elle continue néanmoins à assurer ses services: l'école avec les garderies et les activités périscolaires administratif gratuites, personnel financement des technique. services d'incendie et de secours, aides aux associations, maintien de l'ordre et de la sécurité publique,..., et ses équipements : voirie, espaces verts, cimetières, entretien du patrimoine bâti et paysager, .... Ces différents postes de dépenses nécessitent des moyens importants, qu'il nous faudra bien trouver quelque part.

Notre objectif étant également de continuer à améliorer la qualité de vie de nos habitants, d'importants travaux ont été mis en œuvre aux quatre coins de notre commune nouvelle (voir les Clochers d'Avril 2017).

Pour Saint Rigomer, c'est l'aménagement du hameau du Buisson qui marquera cette année 2017. Par chantier, nous nous attacherons, après l'assainissement assuré l'effacement des réseaux électrique téléphonique, à améliorer la sécurité, le cadre de vie, convivialité la valorisation de ce quartier. Le conseil municipal a, dans sa séance du 6 Juin dernier, entériné le choix de l'entreprise Pigeon de La Ferté-Bernard pour travaux de terrassements, voirie réseaux divers

Le marché relatif aux aménagements paysagers sera renégocié, pour cause de dépassement du budget alloué. Les travaux pourraient débuter, peut-être en Juillet, plus sûrement en Septembre!

Plus anecdotiques mais pas moins utiles, le curage du plan d'eau de la Charmille interviendra cet automne, et la fermeture du Chemin de la Fontaine sécurisera un peu plus, du moins peut-on l'espérer, notre atelier communal.

Nous restons, quoi qu'il arrive, vigilants, actifs et attentifs à vos attentes, pour honorer au mieux le mandat que vous nous avez confié.

Jean-Marie Firmesse



Une photo qui appartient déjà au passé et un paysage qu'on ne verra plus l'an prochain, en juin 2018, si tout va bien.....



Au vu de la couleur de l'eau, un curage ne sera pas superflu

#### Avis aux propriétaires

La commune de Villeneuve en Perseigne a lancé, au début de cette année et pour 3 ans, une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat. Elle permet aux propriétaires de bénéficier, sous certaines conditions, d'aides financières



exceptionnelles pour des travaux d'isolation, de rénovation, d'aménagements divers dans leur maison. N'hésitez pas à vous renseigner en mairie, ou appelez directement l'organisme chargé de vous accompagner dans vos démarches, au 02 43 42 12 72 (ou contact.sarthe@soliha.fr).

#### Informations diverses et en désordre

#### État-civil

(Récapitulatif des 6 derniers mois)

**Décès**: Paulette Chevron, le 14 février 2017 Christine Haton, le 13 avril 2017 Gérard Benhaïm, le 16 avril 2017 Georgette Berson, le 12 mai 2017

Naissances: Lilian Cordier, le 1er Janvier 2017

Mariages : Aurélie Roupenel et Christophe Vétillart, le 17 juin 2017



#### Ouverture de la mairie

La mairie est ouverte les mardis et vendredis, de 14 à 18h. Les élus assurent une permanence ces mêmes jours, de 17 à 18h.

<u>Vacances d'été</u>: Le secrétariat sera fermé du mardi 25 juillet au mardi 15 août inclus. Réouverture le vendredi 18 août.

Pendant cette période, les élus assureront une permanence chaque vendredi de 17 à 18h.

#### Passage de commerçants

#### Un seul commerçant assure une tournée à Saint Rigomer

Un poissonnier de Genêts/Granville passe dans le bourg, le jeudi entre 13 et 14 heures. Il va ensuite au Buisson.

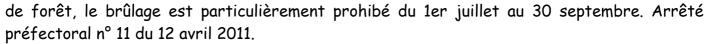
#### Nouveaux habitants à Saint Rigomer

C'est toujours un plaisir d'accueillir de nouveaux venus dans notre commune. Ces nouveaux habitants auraient-ils l'obligeance de se présenter à la mairie et de prendre contact avec le maire ou ses adjoints ? Cela permettrait, outre de faire connaissance, de connaître leurs

coordonnées pour faire suivre le courrier qui arrive à la mairie pour eux et de pouvoir les contacter en cas d'urgence. Merci.

#### Feux interdits

L'usage du feu dans le but de brûler des végétaux coupés et entassés est interdit toute l'année, les habitants de la commune ayant accès à une déchetterie. En prévention des feux



#### Les contrevenants s'exposent à une amende.

Les résidus de tontes, de tailles de haies ou autres doivent être emportés dans les déchetteries d'Alençon dont l'accès est gratuit.

#### Préservons notre santé

Personnes âgées, si l'été nous apporte des périodes de fortes chaleurs, pensez à boire beaucoup pour vous hydrater. Faites appel à vos voisins pour vous ravitailler en bouteilles d'eau, si nécessaire, et vous secourir en cas de malaise. Mettons en œuvre la solidarité.

Bricoleurs, jardiniers, utilisateurs de tondeuses, de tronçonneuses, de débroussailleuses, de scies circulaires, protégez vos oreilles pour éviter l'apparition d'acouphènes,



bruits parasites -bourdonnements, sifflements- qui se manifestent en dehors de tout bruit extérieur et qui empoisonnent la vie quotidienne, avec un risque de perte d'audition plus ou moins sévère.

#### Communiqué du Comité Communal d'Action Sociale (CCAS)

Les personnes confrontées à une difficulté grave et imprévue (perte des revenus, handicap passager, etc...) peuvent toujours contacter la mairie. Celle-ci les orientera vers les organismes compétents et pourra, si besoin, les aider dans leurs démarches. Une assistante sociale reçoit sur rendez-vous à la mairie de Saint Paterne les 1ers, 3èmes et 5èmes mardis du mois. Appeler le 02 43 31 16 61.

#### A 16 ans, le recensement

Le recensement est une démarche administrative à caractère obligatoire qu'effectue chaque français, garçon ou fille, entre la date du 16ème anniversaire et la fin du 3ème mois qui suit, en se rendant à la mairie de son domicile muni de sa carte d'identité en cours de validité ou de tout autre document justifiant de la nationalité française et du livret de famille. La mairie vous remettra alors une ATTESTATION DE RECENSEMENT à conserver précieusement. En effet, elle vous sera réclamée si vous voulez vous inscrire à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, permis de conduire...).Les données issues du recensement faciliteront votre inscription sur les listes électorales à 18 ans si les conditions légales pour être électeur sont remplies.

#### Pollution sonore des tondeuses, débroussailleuses et autres...

Avec les beaux jours, les tondeuses et autres engins à moteur, qu'ils soient de jardinage ou de loisirs, génèrent des nuisances sonores. Ne les utilisons pas avant 9 heures ni après 19 heures, ni les dimanches et jours fériés, par respect pour les voisins, leur tranquillité et leur droit légitime au repos. Merci. Après 19h30, l'utilisateur de ces engins bruyants est en contravention avec l'arrêté préfectoral n° 960-1758 du 23 mai 1996 relatif à la lutte contre les bruits de voisinage, et donc passible d'une amende.

#### Chanteuses, chanteurs,

<u>La chorale d'Ancinnes recrute</u>: l'ensemble polyphonique 7-2 Chœur, dépendante de l'école de musique de Haute-Sarthe - Alpes Mancelles, souhaiterait étoffer son effectif à la rentrée prochaine. Si vous aimez chanter, sans nécessairement connaître le solfège, venez nous rejoindre. Nous répétons tous les jeudis, hors vacances scolaires, à 20h, sur un répertoire



varié, essentiellement de chansons françaises. Nous assurons, en moyenne, 3 ou 4 concerts par an. Pour tous renseignements, contacter Bernadette ou J-Marie Firmesse, au 02 33 26 94 67.

#### Message aux courageux anonymes

Il arrive -rarement, heureusement!- que la mairie soit destinataire de messages anonymes et foncièrement antipathiques dénonçant telle ou telle anomalie sur la commune. Il faut savoir que ces envois lâches et irrespectueux vont directement et systématiquement à la corbeille, et ne font donc l'objet d'aucun suivi. Nous rappelons que les élus sont à votre disposition les mardis et vendredis de 17 à 18h, ils peuvent être joints au téléphone ou rencontrés sur rendez-vous. Comme beaucoup ont déjà pu le constater, ils mettront tout en œuvre pour chercher une solution à votre problème, dans la limite, bien sûr, de leurs compétences. On ne saurait mieux faire!

#### AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS DE SAINT RIGOMER

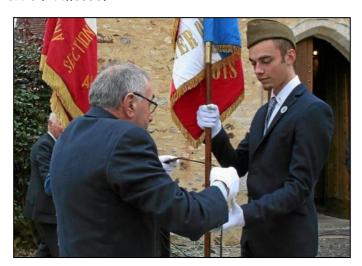
#### Commémorations

#### du 8 mai 2017



Grand rassemblement le 8 mai 2017 à Saint Rigomer des Bois. En effet, après avoir honoré les morts de leurs communes respectives, cinq communes déléguées de Villeneuve en Perseigne se sont donné rendez vous à 5t Rigomer pour une cérémonie organisée dans le cadre de la commune nouvelle.

Après le dépôt d'une gerbe à la stèle des 4 résistants massacrés par la gestapo, le 7 juillet 1944 et une minute de silence, le cortège s'est dirigé vers l'église où Nicolas Elicio a transmis le drapeau de St Rigomer des Bois à Guillaume Legault, nouveau porte-drapeau titulaire en remplacement de Michel Roussel. Puis ce fut l'entrée à l'église de St Rigomer pour suivre la messe célébrée par l'Abbé Jean-Pierre Firmesse.



Remise du drapeau à Guillaume Legault par Nicolas Elicio



Dépôt de gerbe par Claude Fradet, adjoint au maire de Villeneuve et J-Luc Marchand

Après la messe, une centaine de personnes venue de 5 communes avec leurs drapeaux, s'est rassemblée devant le monument pour honorer la mémoire des morts des deux guerres. Après le dépôt de gerbes et l'appel des noms, la trompette a fait retentir la sonnerie aux morts et la Marseillaise. Plusieurs maires délégués ou adjoints de Villeneuve en Perseigne assistaient à cette cérémonie, monsieur Grelier représentant monsieur Le Mener, président du conseil départemental, s'est joint aux convives pendant le banquet.

Le vin d'honneur a été suivi d'un excellent repas préparé et servi par l'Entracte. Soixante convives ont apprécié la qualité des plats et l'ambiance conviviale.



Le bureau de l'Amicale

#### Association Développement Harmonieux et Raisonné de Saint Rigomer des Bois

Association loi du 1 juillet 1901 enregistrée sous le n° W722000175

L'association vous propose une journée **PROPRETÉ** sur le territoire de Saint Rigomer des Bois le samedi 9 septembre 2017. L'objectif de cette journée est de récupérer tous les détritus jetés ou déposés sur les espaces verts ou dans les fossés.

Rendez-vous le 9 septembre 2017 à 9 h 00 sur le parking de la salle de la Charmille. Pique-nique convivial le midi

Prendre des gants et pour votre sécurité pensez à prendre vos gilets de sécurité (jaune ou orange) Les sacs poubelles seront fournis, regroupés par l'association.

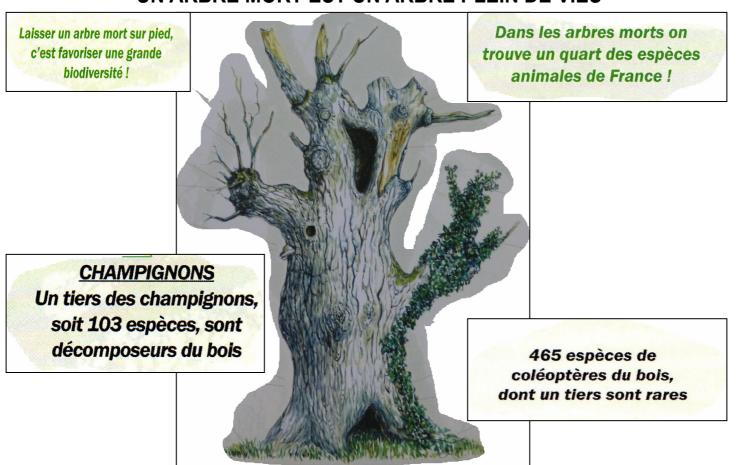
- 9 h 00 les groupes seront constitués et un secteur sera attribué à chaque groupe conduit par un animateur.
- 12 h à 14 h pique-nique\* à la Charmille (à l'extérieur si le temps le permet)
- 14 h 00 poursuite de la journée PROPRETE
- (\*) Pour le pique-nique, chacun est autonome, et apporte son couvert (assiettes, verres compris), son repas et sa boisson, le café sera offert par l'association, les sacs pour le pique-nique pourront être déposés dans la salle de la Charmille.

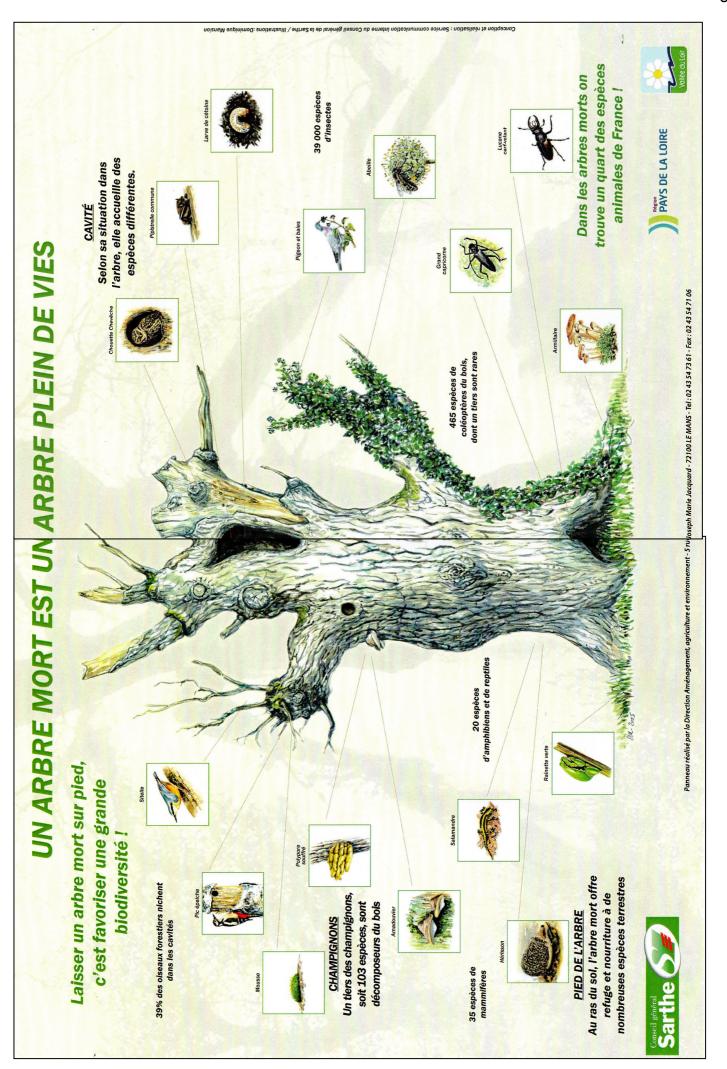
Merci de vous inscrire par téléphone au **06 09 44 28 38** afin d'organiser cette journée, les enfants sont naturellement les bienvenus (sous la responsabilité des parents), les non-inscrits seront aussi les bienvenus. Nous vous attendons nombreux pour cette journée, merci d'avance de votre participation.

Pour toute information, contacter Francis LOISON 06 09 44 28 38

Pour favoriser la biodiversité et enrichir notre environnement, l'association vous encourage à conserver vos arbres morts. (Les reproductions ci-dessous ont été autorisées par la DTADD (Direction du Territoire, de l'Agriculture et du Développement Durable) du Conseil Départemental de la Sarthe et par l'illustrateur Dominique MANSION)

#### UN ARBRE MORT EST UN ARBRE PLEIN DE VIES







#### Générations Mouvement

#### Calendrier des manifestations interclubs 2017

Randonnées : 3ème mardi de chaque mois Départ à 14 h00

MARCHE CANTONALE AVEC PIQUE-NIQUE: 1er Septembre 9h

Mardi 19 septembre : à La Fresnaye

Mardi 17 octobre : à Ligniéres

Mardi 21 novembre : à Neufchâtel

Mardi 19 décembre : à Blèves



## Questions pour un après-midi : 2ème mardi de chaque mois 14 h00

#### **Marche Nordique**

Tous les mardis 9h30

Renseignements : S Ruel 0243334748 et G Lavaissière 0617119940

#### **ROTIN**

1er et 3ème jeudi du mois (jour des cartes) de 13h30 à 17h salle des fêtes de Neufchâtel. Renseignements : Alain Goutard 06 95 94 45 13 de Octobre jusque fin Avril

_		
	JUILLET	AOUT
Ī	ler : Jeux de boules cantonal à la FRESNAYE Marche nordique le mardi 9h	Marche Nordique le mardi 9h
	SEPTEMBRE	OCTOBRE
1	12 : QAM* à la Neufchâtel 19 : Randonnée à La Fresnaye Marche nordique le mardi 9h	10 : QAM* à Lignières 17 : Randonnée à Ligniéres Marche nordique le mardi 9h
		DECEMBRE
	NOVEMBRE	
11	14: : QAM* à La Fresnaye 21 : Randonnée à Neufchâtel	12 : QAM* à Neufchâtel 19 : Randonnée à Bléves
1	Marche nordique le mardi 9h	Marche nordique le mardi 9h
QAM* = Question pour un après-midi		

#### ASSOCIATION DES AMIS DE GASTON FLOQUET

Notre association est toujours vivante et active.



Assemblée générale

L'assemblée générale annuelle s'est tenue le 5 février dans la salle de la mairie de Saint-Rigomer, suivie d'un repas aux Goûts d'Ici et d'Ailleurs à Alençon. Nous étions heureux d'accueillir parmi nous deux élus de la commune de Belleray, berceau de la famille Floquet : Roger Gonthier et Régis Brocard, neveu de Gaston. Le bulletin de l'association, « les Cahiers du Tertre » a été distribué aux adhérents, dont 20 présents et 17 excusés.

Un stand à Ornexpo nous a permis de faire figurer Gaston à côté du musée du vélo de la Fresnaye-sur-Chédouet.



Inventaire aux archives

L'inventaire des oeuvres de Gaston Floquet s'est poursuivi aux archives de l'Orne qui abrite les oeuvres papier laissées par l'artiste dans sa maison. Une base de données permet l'accès à ces oeuvres, classées par date, lieu, nature et taille. Elles sont photographiées, répertoriées et rangées dans des boites spéciales fournies par les archives. L'inventaire de la donation à la communauté urbaine du Mans conservée au musée de Tessé a été aussi réalisé en totalité par nos soins. Restent les collections d'Alençon et de Granville, qui nous attendent.



Exposition à Mamers

Mamers en mai : le centenaire de la naissance de Gaston Gloquet a été marqué par une exposition à l'office de tourisme, la projection de « Allez prier ailleurs ! » et la visite par un groupe de la maison du Tertre.

Des groupes de visiteurs ont été accueillis à la maison du Tertre lors de visites accompagnées : 48 personnes dans le cadre de Mamers en mai.

Scolaires : 28 enfants en mars et 35 des écoles de Villeneuve-en-Perseigne et Céton accompagnés de leurs enseignants.



Fête du centenaire

L'événement de l'année est sans conteste le centenaire de la naissance de notre artiste, le 18 mai 2017 à 9 heures du soir.

Nous l'avons fêté à la Charmille avec le concours de la chorale d'Ancinnes dirigée par Jeanne Boëlle, qui avait fait répéter à ses choristes un répertoire choisi pour la circonstance. De nombreux numéros, dont certains par des musiciens, comédiens et chorégraphe professionnels ont permis de dialoguer avec Gaston ce soir-là. Des textes de Gaston et Anne-Marie Floquet ont été mis en musique. Un clin d'oeil au fameux ballet Parade, dont c'était aussi le centenaire à l'heure près, une performance « dadaïste », des lectures et des chansons, tout était dans l'esprit Floquet. L'effigie de Gaston réalisée et donnée à l'association par le comité des fêtes d'autrefois était même à l'honneur. En dépit de la pluie battante, ce fut une fête réussie.



Chansons à la Charmille

Nos projets: une célébration du centenaire à Belleray les 1er et 2 juillet avec exposition, diaporama donnant un aperçu de l'oeuvre plastique de Gaston, projection de « l'Art au quotidien » et « Allez prier ailleurs! » en dialogue avec les habitants, qui ont connu Gaston jeune mais ne connaissent pas l'artiste qu'il est devenu.



Oeuvres en partance pour Belleray

Un stage de mise en musique de textes de Gaston animé par Primo Gramaglia aura lieu les 22 et 23 juillet et se terminera par un spectacle. Un autre animé par Jean-François Hémery proposera une intiation aux techniques du dessin et de l'aquarelle. Contacter Bernadette Vermeren au 02 33 26 91 53 pour informations.

La Maison de Gaston Floquet est ouverte tous les dimanches après-midi en Juillet et Août, de 14 à 18h





#### Comité des fêtes

Dimanche 20 août : vide grenier, terrain de la Charmille



Samedi 18 novembre : moules frites, soirée dansante

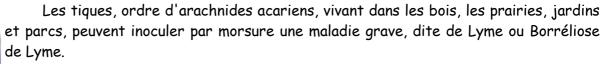




Dimanche 17 décembre : Noël pour les enfants du village



#### Quand les tiques attaquent



Les tiques se nourrissent de sang animal et humain. Au moment de la morsure, elles s'accrochent à l'épiderme et se gonflent jusqu'à peser 624 fois leur poids initial. Pendant leur absorption de nourriture, elles transmettent toutes sortes de virus, bactéries et neurotoxines. Chez les humains, les tiques affectionnent particulièrement les parties chaudes et humides et les risques d'infection sont plus importants au printemps et au début de l'automne, ce qui n'implique pas l'absence de danger pendant les autres saisons. Attention, une piqûre ou morsure de tique ne génère pas de douleur et peut donc passer inaperçue.

Pour retirer une tique, surtout ne pas utiliser de produits, comme de l'alcool ou du désinfectant et ne pas appuyer sur le corps de la tique, mais utiliser un crochet à tiques, disponible en pharmacie. Une fois la tique enlevée, il est nécessaire de désinfecter la plaie.

La borréliose de Lyme peut se manifester par un érythème dit migrant, quelques jours ou semaines, après la morsure. Mais ce n'est pas systématique; on peut être infecté sans porter cette trace. Autres symptômes : des douleurs musculaires de type grippal, de la fièvre et une grande fatigue doivent alerter.

Consulter son médecin dès que possible; une administration d'antibiotiques est efficace quand la maladie est prise en charge rapidement.





Rien de plus agréable qu'une promenade en forêt. Oui, mais couvert : pantalon long et manches longues, chaussures fermées, casquette ou chapeau.

Au retour, s'examiner soigneusement et en faire de même pour les enfants. Vérifier que les animaux de compagnie ne sont pas porteurs de tiques.



#### "Un jardin extraordinaire"

(Charles Trenet)

Passionné d'astronomie, d'astrophysique, d'ufologie et de paléontologie, Jean-Yves Chatellier a installé des dinosaures et des plantes préhistoriques à St Rigomer des Bois! Une passion qu'il souhaite partager.



Originaire d'Alençon, ce passionné de paléontologie depuis son enfance a créé un espace "dinosaures" dans un coin de son jardin. Il a installé des dinosaures en résine, des plantes préhistoriques et développé un espace jurassique avec l'aide et le concours bienvenu de voisins....

Auteur de quatre ouvrages, il s'intéresse à la paléontologie qui est un retour sur notre lointain passé. St Rigomer des Bois, il y a 200 millions d'années était au bord de la mer, puis a été submergé avant et après, laissant des coquillages fossiles marins que l'on ramasse abondamment dans notre sous-sol normand, ou

les champs, après le passage du tracteur.

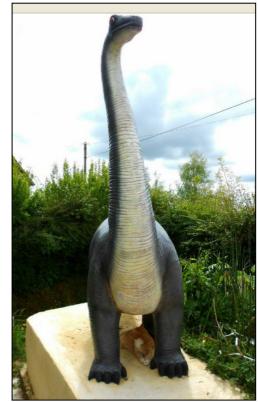
Le maître des lieux a aménagé le terrain et installé de faux rochers fabriqués à l'aide d'armatures métalliques, de plâtre, d'emballages d'oeuf, de chaux et de ciment. Dans un univers de plantes anciennes, acquises via Internet, il a d'abord acheté un vélociraptor, fantasque par rapport à l'existant, du haut de ses 1m45! Le parasaurolophus, paisible herbivore de 2m40 de hauteur suivra, puis, plusieurs autres herbivores, et le dernier, un jeune brachiosaure de 5 mètres de hauteur, visible de loin et appelant à une visite!

r se faire photographier avec les dinosaures, il

Au delà des enfants, nombreux, qui aiment à venir se faire photographier avec les dinosaures, il invite tous les passionnés, ou simplement les curieux à venir lui rendre visite, et qui sait, à l'aider à développer une activité faisant voyager dans l'histoire.....!



Jean-Yves Chatellier 12 chemin de la Huberderie 06 76 20 45 62 chatellier.jean-yves@neuf.fr



# Opération tranquillité vacances de la Gendarmerie Nationale



#### Gendarmerie de Villeneuve en Perseigne 02 43 97 80 01



Connaissez-vous « l'opération tranquillité vacances »?

La gendarmerie nationale, une fois alertée, veille sur votre logement laissé vide pendant votre absence.

Voici quelques conseils bien utiles afin de limiter au maximum les risques liés aux visites indésirables de vos habitations pendant les vacances :

#### 1 - Que devez-vous faire?

Avant de partir, vous devez signaler à la brigade de gendarmerie de votre domicile, votre départ en vacances. Pendant votre absence, des patrouilles de surveillance seront effectuées, de jour comme de nuit, en semaine comme le week-end, afin de dissuader tout individu de tenter de cambrioler votre domicile.

#### 2 - Quelques incontournables avant de partir :

- Ne pas indiquer vos dates de départ en congés sur les réseaux sociaux.
- Ne pas laisser le courrier trop longtemps dans votre boîte aux lettres. Une personne de confiance doit pouvoir, pendant ces vacances, relever le courrier à votre place afin de ne pas éveiller les soupçons par une boîte débordant de lettres, colis et autres publicités. Vous pouvez également faire renvoyer automatiquement votre courrier par les services postaux sur votre lieu de villégiature. Si vous le pouvez, renvoyez votre téléphone fixe vers votre numéro de portable.
- N'oubliez pas, avant votre départ, de fermer correctement fenêtres et volets. Vérifier le bon état de vos serrures et verrous, prenez conseils auprès de professionnels pour ces fermetures. Il est important de « faire vivre » votre logement. Un voisin ou un ami peut utilement venir ouvrir et fermer les volets, allumer quelques lumières. A défaut, une prise de type « minuteur » peut permettre éventuellement d'allumer certaines lampes sans présence dans le logement.
- Dans la mesure du possible, ne laissez pas de grosses sommes d'argent dans votre habitation. Mettez vos bijoux, objets d'art et valeurs en lieu sûr. Répertoriez et photographiez les. Le cas échéant, faites les évaluer par un expert et renseignez vous auprès de votre société d'assurance, notamment au sujet des conditions de leur protection.

# Nous sommes heureux d'offrir cette page gratuite de publicité à nos artisans et commerçants de Saint Rigomer.







MAINS ELEGANTES

MYRIAM 06 29 65 05 19

PROTHESISTE ONGULAIRE (diplômée)

ONGLERIE Gel organique naturel. L'ongle n'est pas limé ni déshydraté

SOINS DES PIEDS Produit reconnu 5 étoiles
FEMMES-HOMMES

La Coletterie

38 route de Mamers Jeudi matin 9h30 à 13h30 72610 St Rigomer des Bois Après-midi, autres jours sur RDV Mail: myluc@wanadoo.fr Vendredi en continu, 9h30 18h

Site:http//mains-elegantes.olympe.in/



Vous êtes artisan ou commerçant à Saint Rigomer.

Envoyez votre carte à la mairie.

Elle paraîtra dans le prochain Petit Saint Rigomérois de décembre. Merci.



Soins visage / corps
Beauté des mains / pieds
Épilations
Modelages
Maguillage

Prenez rendez-vous avec Pauline au 06 19 77 32 03

Du lundi au vendredi

brindbeauté@hotmail.fr

# Le conseil communal



Île de La Réunion, entrée du port de Saint Gilles

Deux dauphins en vadrouille au large du port

# vous souhaite de bonnes vacances